# **DEPARTEMENT DU LOT**MAIRIE DE CARNAC-ROUFFIAC

### REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2015

L'an deux mil quinze, le vingt six juin, à dix huit heures et sept minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Albert CASTADOT, Maire.

**Etaient présents**: Messieurs Patrick AMAT, Albert CASTADOT, Jean-Pierre GEORGEON, Charles HENRAS, Mathieu MOLINIE, Jean-Louis VENDRIES, Laurent LAGARDE, Mesdames Jocelyne ANDRIEU, Catherine LESPIAU-HAUTESSERRE et Christelle SOUQUES-MIAN.

Était excusée : Anthony HENRAS

Secrétaire de séance : Christelle SOUQUES-MIAN

-----

## ADHÉSION DE LA COMMUNE DE LABASTIDE DU VERT A LA COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DU SYNDICAT AQUARESO

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales et en particulier les articles L.5211-18 et L.5211-20 concernant les modifications relatives au périmètre et à l'organisation ;

Vu les Statuts du Syndical Aquareso;

**Vu** la délibération du 29 mai 2015 du Conseil Municipal de Labastide du Vert sollicitant son adhésion au Syndicat Aquareso pour la compétence assainissement collectif ;

**Vu** la délibération du Comité du Syndicat Aquareso du 1<sup>er</sup> Juin 2015 adoptant le principe de l'adhésion de la commune de Labastide du Vert au Syndicat AQUARESO pour la compétence assainissement collectif ;

**Considéran**t que, conformément à l'article L 5211-18 du CGCT, le Syndicat AQUARESO a consulté l'ensemble de ses membres par courrier du 3 juin 2015,

Qu'il convient donc de délibérer sur le principe de cette adhésion,

#### LE CONSEIL MUNICIPAL, APRES EN AVOIR DELIBERE:

- **DONNE SON ACCORD** pour l'adhésion de la commune de LABASTIDE DU VERT au Syndicat AQUARESO pour la compétence Assainissement Collectif ;
- **DÉCIDE** que cette adhésion interviendra dès la prise de l'arrêté du Préfet du Lot approuvant l'extension du périmètre du syndicat Aquareso;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la présente délibération ainsi que toute pièce se rattachant à la présente décision.

POUR: 10 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

### Vote à l'unanimité des présents

A CARNAC-ROUFFIAC, Le 26/06/2015 Le Maire, Albert Castadot

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus Cet acte a été publié le 29/06/2015 Le Maire, Albert Castadot